

8 - Exercice 2012 - Budget annexe Archéologie Préventive - Affectation des résultats de l'exercice 2011 en application de la nomenclature M14

M. l'Adjoint DAHOUI, Rapporteur : Créé par délibération du 26 février 2009, le service municipal d'Archéologie Préventive permet à la collectivité de garantir aux aménageurs souhaitant s'installer sur son territoire que le potentiel archéologique de son sous-sol est maîtrisé et n'est pas une difficulté à la tenue de leurs projets.

Il fait l'objet d'un budget annexe soumis aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14 qui stipule notamment que :

➤ Le résultat de la section d'investissement de l'exercice écoulé ne constitue qu'un solde d'exécution du budget et fait l'objet d'un report pur et simple au budget d'investissement de l'exercice suivant. Si un autofinancement complémentaire de la section d'investissement a été prévu au budget précédent, c'est à l'occasion de l'affectation du résultat d'exploitation dudit exercice que se matérialisera l'inscription budgétaire et comptable réelle de celui-ci,

➤ Les résultats de fonctionnement de l'exercice écoulé sont affectés par l'assemblée délibérante après le vote du compte administratif dudit exercice.

Tels que calculés dans le tableau ci-annexé, les résultats de l'exercice 2011 du Budget annexe Archéologie Préventive sont les suivants :

✓ Section d'investissement

Solde des réalisations 2011	- 3 472,19 €
-----------------------------	--------------

Le programme d'équipement 2011 fait apparaître au 31 décembre 2011 un besoin d'autofinancement complémentaire de 3 472,19 € qui sera couvert par l'affectation de l'excédent d'exploitation 2011.

✓ Section d'exploitation

- Résultat d'exploitation du budget 2010 déduction faite de la part affectée à l'investissement 2011 (166 934,45 € - 32 821,34 €)	134 113,11 €
- Résultat d'exploitation de l'exercice 2011	<u>149 499,82 €</u>
- Excédent de clôture 2011	283 612,93 €

Affectations :

▪ Autofinancement complémentaire du programme d'équipement 2011	3 472,19 €
▪ Excédent d'exploitation disponible pour des affectations éventuelles au cours de l'exercice 2012	280 140,74 €

Propositions

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur ces propositions et, en cas d'accord, à inscrire les crédits y afférents par décision modificative au budget de l'exercice courant du budget annexe Archéologie Préventive tels que définis dans le tableau ci-après :

Budget annexe Archéologie Préventive		Dépenses	Recettes
001 / 001 CS 10037	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	3 472,19	
10 / 1068 CS 10037	Autofinancement du programme d'équipement 2011		3 472,19
Total investissement		3 472,19	3 472,19
002 / 002 CS 10037	Résultat d'exploitation reporté		283 612,93
002 / 002 CS 10037	Autofinancement du programme d'équipement 2011		- 3 472,19
Total fonctionnement			280 140,74

BUDGET ANNEXE SERVICE ARCHEOLOGIE PREVENTIVE RESULTAT D'EXECUTION DU BUDGET 2011

ARCHEOLOGIE PREVENTIVE	RESULTAT A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2010 (1)	PART AFFECTEE A L'INVESTISSEMENT 2011 (2)	RESULTAT DE L'EXERCICE 2011 (3)	RESULTAT DE CLOTURE 2011
INVESTISSEMENT	- 37 821,34		34 349,15	- 3 472,19 (1+3)
EXPLOITATION	166 934,45	32 821,34	149 499,82	283 612,93 (1)-(2)+(3)
TOTAL	129 113,11	32 821,34	183 848,97	280 140,74

RESULTAT DE L'EXERCICE 2011

ARCHEOLOGIE PREVENTIVE		INVESTISSE- MENT	EXPLOITATION	TOTAL CUMULE
RECETTES				
Prévisions budgétaires totales	A	95 478,34	2 431 540,00	2 527 018,34
Titres de recettes émis (y compris recettes rattachées à l'exercice)	B	87 929,20	1 673 282,96	1 761 212,16
Réduction de titres	C			
Recettes nettes	D=B-C	87 929,20	1 673 282,96	1 761 212,16
Restes à réaliser	E			
DEPENSES				
Autorisations budgétaires totales	F	57 657,00	2 431 540,00	2 489 197,00
Engagements	G	53 580,05	1 526 940,68	1 580 520,73
Mandats émis (y compris dépenses rattachées à l'exercice)	H	53 580,05	1 526 940,68	1 580 520,73
Annulation de mandats	I		3 157,54	3 157,54
Dépenses nettes	J=H-I	53 580,05	1 523 783,14	1 577 363,19
Dépenses engagées non mandatées	K=G-H			
RESULTAT DE L'EXERCICE				
Excédent	D-J	34 349,15	149 499,82	183 848,97
Déficit	J-D			
Restes à réaliser				
Excédent	E-K			
Déficit	K-E			

«**M. LE MAIRE** : Vous me dites que jusqu'au point 13 vous êtes contre. Vous êtes pour mais vous votez contre un bilan alors que ce bilan est positif. Alors là excusez-moi j'avoue ne pas comprendre.

M. Pascal BONNET : On va vous dire globalement, Philippe GONON l'a dit aussi, on voulait intervenir point par point. On s'abstient sur les questions 9, 10 et 11, Eau, Assainissement, Chauffage urbain et on s'abstient sur les ressources budgétaires.

M. LE MAIRE : On en est au 8 pour l'instant.

M. Pascal BONNET : Le 8 on vote pour.

M. LE MAIRE : D'accord. C'est pour cela que je me permettais de poser la question puisqu'en plus c'est un budget intéressant et il a fait 280 000 € de bénéfices. Je pensais même que vous auriez pu féliciter le Maire pour avoir créé à Besançon ce service d'archéologie préventive. Vous pouvez me féliciter, je suis sensible aux compliments. Merci, mais ça me fait tellement plaisir Monsieur ROSSELOT quand vous me dites des choses comme ça.

4 abstentions, les autres sont pour».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime (2 abstentions) de la Commission n° 1 et favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés (4 abstentions), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2012.